



De la Vire au Noireau

■ VIRE-NORMANDIE

PÔLE FORMATION UIMM. 9 titulaires décrochent un diplôme professionnel qui mène à l'embauche

Vire. Le mercredi 5 mai, 9 salariés ont reçu leur titre professionnel de conducteur d'installations et de machines automatisées (Cima) après une formation délivrée par l'antenne de Vire Normandie du pôle formation de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM).

À l'initiative du projet : un partenariat entre les industries du Bassin virois et le pôle formation UIMM. Cette première expérience réunit l'entreprise viroise La Normandise, spécialisée dans la fabrication à façon de produits alimentaires pour chiens et chats ; l'entreprise Cémoi, située à Tinchebray-Bocages, spécialisée dans la production de chocolat et l'agence d'intérim Adecco Vire.

Plan d'apprentissage sur-mesure

« La formation est en lien

direct avec les besoins des entreprises du Bassin virois. Elle est 100 % sur-mesure afin de répondre de façon spécifique à chaque demande », explique Étienne Noël, chargé de développement. Ces 9 salariés ont donc suivi la formation de conducteur d'installations et de machines automatisées (CIMA), d'octobre 2020 à janvier 2021. Les profils des candidats sont très variés. La preuve : la Flérienne Prisca Ricou, 21 ans, est titulaire d'un CAP cuisine. Le Virois Ibrahima Camara, 35 ans, d'un BEP science. Tandis que la Viroise Chloé Beauchêne, 20 ans, est sans diplôme. Tous les trois sont en poste à La Normandise. Ils confirment : « La formation qu'on a suivie est directement utile dans l'entreprise. Notamment pour passer d'opérateur à conducteur de ligne ».



À droite sur la photo : 3 lauréats sur les 9 qui ont reçu un titre professionnel de conducteur d'installations et de machines automatisées (Cima).

Monter en compétences

Les conditions préalables ne sont pas attachées au diplôme pour suivre cette formation. « On recherche bien davantage des compétences de savoir-faire et de savoir-être », souligne Étienne Noël. La responsable des ressources humaines à La Normandise, Marine Leconte, ajoute : « Les processus métiers sont fortement automatisés ou robotisés dans

l'entreprise. Notre objectif est donc de faire monter en compétence des personnes qui sont déjà en poste sur une ligne de production. » Elle affirme que pour soutenir la forte croissance de l'entreprise cela passe obligatoirement par le recrutement et la formation.

Formation préalable à l'embauche

Myriam Busquet, directrice de l'agence Adecco Vire, confirme : « Les entreprises font de plus en plus appel à un équipement de production auto-

matisée ou robotisée. » Elle affirme donc que les entreprises ont un besoin urgent de conducteurs de ligne, lesquels ont une formation supérieure à des opérateurs de production. « Et c'est dans un souci de sécurisation de leur parcours professionnel que les candidats ont, tout d'abord, un statut d'intérimaire en contrat indéterminé. » Tout en sachant que dans le cadre de la formation continue, leur rémunération est maintenue durant les 3 mois de formation. « Ainsi, on leur assure une montée en compé-

tences avec une embauche à la clé dans l'entreprise dans laquelle ils sont en poste. Tout est gagnant pour eux ! »

Cette expérience sera donc naturellement reconduite ? « La formation continue est un enjeu majeur aussi bien pour les entreprises que pour les salariés. Les trois mois de formation ont permis aux candidats de se perfectionner dans les opérations de conduite de ligne de production renforçant ainsi leur employabilité et la compétitivité des entreprises », estime Étienne Noël.